

Montreuil,  
le jeudi 11 mai 2023

**Émetteur :** EN3S : Gabriel Pannier, Responsable de projets : 04.77.81.15.31 - [gpannier@en3s.fr](mailto:gpannier@en3s.fr)  
Ucanss : Charlaïne René-dit-Bois, Chef de projet formation - [formation@ucanss.fr](mailto:formation@ucanss.fr)

**Objet :** Master droit social, parcours manager stratégique des organismes de protection sociale - promotion 2023/2024

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Les managers stratégiques contribuent à la détermination, à la réalisation et au suivi des objectifs de leur organisme.

Ainsi, pour déployer, dynamiser et soutenir la communauté des managers stratégiques, l'Ucanss en partenariat avec l'EN3S et l'Université de Saint-Quentin en Yvelines a mis en place, en 2017, le « Master Droit Social, parcours Manager stratégique des organismes de protection sociale » visant les objectifs suivants :

- Préparer la prise de poste des managers stratégiques,
- Professionnaliser les pratiques des managers stratégiques,
- Développer une culture managériale commune,
- Certifier les compétences des managers stratégiques.

Le parcours de formation débute par un diagnostic de connaissances et de savoir-être permettant ainsi d'identifier les objectifs individuels de développement de compétences.

Les enseignements sont ensuite structurés sur 11 mois soit 255,5 heures autour de 4 blocs de compétences :

- Bloc 1 : Piloter la performance, gérer et manager les collaborateurs dans le respect des valeurs de la protection sociale et des normes juridiques et sociales Évaluation individuelle
- Bloc 2 : Être acteur du développement de son organisme et assurer sa promotion Évaluation individuelle
- Bloc 3 : Contribuer à l'innovation et au développement de la protection Sociale en s'inscrivant dans des logiques partenariales internes et externes Évaluation collective
- Bloc 4 : Mémoire + soutenance Le contrôle des compétences s'exerce sous la forme de plusieurs épreuves sanctionnant chacun des 3 blocs.

**Il est à noter que ce cursus universitaire demande un investissement et un travail personnel qui peut se révéler important pour les managers apprenants.**

Vous trouverez en annexe la plaquette de présentation du Master.

**Important :** Cette formation diplômante ne s'adresse pas aux managers stratégiques titulaires des cycles de formation destinés aux cadres dirigeants, EN3S et CapDIR.

## I - LES MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION POUR LA PROMOTION 2023/2024

L'admission à la formation est subordonnée à l'envoi d'un dossier de candidature qui est examiné par une commission pédagogique, composée de membres de l'UCANSS, de l'EN3S et d'universitaires.

Les candidats à la formation doivent être titulaires du baccalauréat et justifier d'un titre niveau Bac+4.

Les candidats ne possédant pas ce niveau de formation initiale devront procéder à une Validation des Acquis Professionnels (VAP), selon la procédure adoptée par l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le dossier de candidature et le dossier de demande de VAP sont accessibles sur le site de l'EN3S.

**Les dossiers de candidature et de VAP, complétés par un CV et une lettre de motivation, sont à envoyer, pour le 30 juin 2023 (date de réception) à l'EN3S** par mail à l'attention de :

Gabriel Pannier, Responsable projet [gpannier@en3s.fr](mailto:gpannier@en3s.fr)

et

Hayat Ait Oubou, Assistante formation [hayat.aitoubou@en3s.fr](mailto:hayat.aitoubou@en3s.fr)

Lors de l'envoi du dossier par mail, il est impératif de mettre en copie du mail le référent de votre Branche comme indiqué ci-après :

Branche	Référent	Email
ACOSS	Marie-Lise THOMAS	<a href="mailto:marie-lise.thomas@acoss.fr">marie-lise.thomas@acoss.fr</a>
CNAF	Xavier MOTTARD	<a href="mailto:xavier.mottard@cnafr.fr">xavier.mottard@cnafr.fr</a>
CNAM	Ophélie BOREL	<a href="mailto:ophelie.borel@assurance-maladie.fr">ophelie.borel@assurance-maladie.fr</a>
CNAV	Anne WILLEMSSEN	<a href="mailto:anne.willemsen@cnav.fr">anne.willemsen@cnav.fr</a>

## II - L'ORGANISATION DE LA FORMATION POUR LA PROMOTION 2023/2024

La formation se déroulera dans les locaux parisiens de l'EN3S au 53 bis rue Boussingault, 75013 Paris.

Le séminaire de rentrée pour la 7ème promotion (2023/24) aura lieu les **28 et 29 novembre 2023**.

Suivront les 4 regroupements aux dates ci-après :

- **15 au 19 janvier 2024**
- **4 au 8 mars 2024**
- **22 au 26 avril 2024**
- **27 au 31 mai 2024**

Les épreuves écrites et orales se déroulent en cours de formation et à l'issue de celle-ci :

- Courant janvier /avril, puis mai 2024 pour les épreuves sanctionnant les différents blocs de compétences.
- Début octobre 2024 pour les soutenances de mémoire.

### III - COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique de la formation est de 9 000€ (hors frais de repas, d'hébergement et de déplacement).

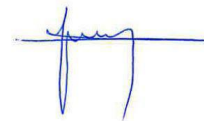
Ce cursus bénéficie d'une prise en charge forfaitaire d'un montant de 1600 € au titre du plan et figure sur la liste de l'abondement de Branche.

**Important :** Le Master Droit social, Parcours Manager Stratégique des organismes de Protection sociale est inscrit au RNCP dont la fiche est accessible sur le site de France Compétences (RNCP31493) et de ce fait éligible au CPF.

Vos interlocuteurs pilotes de ce dispositif, Gabriel PANNIER de l'En3s, Charlaïne RENE-DIT-BOIS de l'Ucanss, se tiennent à votre disposition pour toute information que vous jugeriez utile.

Je vous remercie par avance de votre collaboration pour assurer la diffusion la plus large possible de cette information dans votre organisme.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Benoît Eymery  
Directeur de la Formation Professionnelle

#### Document(s) annexe

(s) :

- Annexe 1 - Prise en charge financière - Coût et modalités de financement du master 2 MSOPS,
- Annexe 2 - Brochure Master droit social - Parcours manager stratégique des organismes de protection sociale,
- Annexe 3 - Complément au dossier de candidature Paris-Saclay pour une demande de Validation d'Acquis Personnels et Professionnels (VAPP) en vue d'intégrer un master,
- Annexe 4 - Fiche de liaison Formation continue (Année universitaire : 2023-2024),